

L'attitude britannique

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Une des grandes préoccupations du Gouvernement britannique consiste à préserver la solidarité impériale et, par conséquent, à agir de telle sorte que si l'Angleterre est jamais engagée dans un conflit, tous ses Dominions soient à ses côtés. Or, les Dominions sont devenus politiquement autonomes et ils s'affirment très jaloux de leur souveraineté. Mais ils siègent à Genève à titre indépendant. Aux délibérations de l'Assemblée et du Conseil, leurs délégués votent comme le leur prescrivent les instructions reçues, non de Londres, mais de leurs capitales respectives. Ils bénéficient cependant de l'appui de la délégation anglaise chaque fois que leurs intérêts sont en cause et ils éprouvent ainsi d'une façon concrète les heureux effets de la solidarité impériale. Il y a, de ce fait, toute raison de penser que si les intérêts de la Métropole étaient menacés et si la question de leur défense était posée à Genève, les Dominions feraient cause commune avec elle. Mais ils auraient le sentiment d'agir librement, à la manière de tout Etat indépendant. Leur concours serait même d'autant plus certain et d'autant plus complet qu'ils le donneraient en toute souveraineté. Il n'en serait peut-être pas de même si leur appui était sollicité de Londres. Averti de cet état d'esprit, le Gouvernement anglais s'est rendu compte que la Société des Nations pouvait se révéler à une heure critique un précieux instrument de cohésion impériale.

Lorsque M. Baldwin affirme que l'attachement de son pays pour la Société des Nations est sincère et profond, on est fondé à admettre qu'il proclame une vérité du moment. Comme, d'autre part, les intérêts supérieurs d'ordre national et impérial qui dictent cette attitude ont un caractère permanent, il y a de grandes chances que cet attachement soit durable.

Ce qui, à notre avis, domine la présente situation, c'est que l'axe de la politique extérieure britannique passe par Genève et qu'il y rencontre l'axe de la politique extérieure française, tout notre système d'alliances européennes s'arc-boutant à la Société des Nations. Si l'on considère par ailleurs que nos deux empires sont contigus sur presque tous les points du globe, qu'ils excitent les mêmes convoitises, sont exposés aux mêmes périls et auront sans doute le même destin, on ne peut échapper à cette conclusion que toute politique de division franco-britannique est, pour les deux pays, une politique de suicide. On s'en rend d'ailleurs compte à Londres où, si l'on veut empêcher que la Société des Nations ne sorte affaiblie de la crise actuelle, on comprend les raisons majeures qui à la France de vouloir préserver l'entente enfin rétablie avec l'Italie. M. Baldwin a proclamé avec force que son gouvernement n'avait jamais songé à des sanctions militaires, que dans le domaine économique il ne recourrait pas à une action isolée et qu'il ne voulait pas humilier l'Italie. La détente qui s'est produite depuis quelques jours entre Londres et Rome prouve d'ailleurs qu'un règlement pacifique du conflit n'est pas impossible. Encore convient-il qu'on renonce à d'irritantes polémiques et qu'on fasse preuve de beaucoup de calme et de sang-froid en attendant que le Gouvernement anglais soit libéré des préoccupations électorales qui le paralysent en ce moment.

M. Jacques Bainville sera reçu jeudi 7 novembre à l'Académie française

Paris, 1^{er} novembre. — C'est jeudi prochain, que M. Jacques Bainville, élu à l'Académie française, à la place vacante par le décès de M. Raymond Poincaré, sera reçu solennellement sous la Coupole.

Jeudi après-midi, il a donné lecture, en commission, de son discours. Le directeur, M. Georges Lecomte, en a rendu



M. JACQUES BAINVILLE

compte ensuite à la séance de l'Académie à laquelle M. Jacques Bainville assista. « Son discours », dit M. Georges Lecomte, est d'une grande élévation, plein de justes remarques toujours scabreuses. Il a esquissé magistralement la grande ligne de son œuvre, sa magnifique intelligence de Poincaré, sa magnifique intelligence, sa préférence, son désintéressement, son amour du travail et de la Patrie. M. Bainville a fait l'éloge de la moyenne bourgeoisie à laquelle appartenait Poincaré, qui fait la force de la France. Bref, il a fait de son prédécesseur un portrait plein de justesse que toute la France reconnaît. »

Quant à la réponse de M. Maurice

LA TOUSSAINT ET LE SOUVENIR DES MORTS

Sur les tombes fleuries de nos cimetières, les foues recueillies et se sont pieusement inclinées

Souvent, le jour de la Toussaint, on prétend trouver un certain accord, dans la grisaille et la monotonie des heures d'automne, entre le temps et les cœurs. N'a-t-on pas coutume de dire : « Un vrai temps de Toussaint », lorsque des heures froides et pluvieuses semblent désespérément allonger des journées où, pourtant, le soir tombe vite ?

La fête de la Toussaint, cette année, n'a pas reculé cette horre un peu conventionnelle. Au contraire, la journée du 1^{er} novembre dans notre région, fut d'une infinie douceur, telle qu'en dispense parfois un arrière-saison qui veut se faire pardonner ses premières rigueurs.

Ainsi, pas de pluie ni de boue ; pas de vent qui tordait les cyprès et dépeupille les chrysanthèmes ; mais une lumière d'un éclat bienfaisant qui avait les tons, d'habitude si modestes, des fleurs au pied des tombes et parait même d'un dernier chatouillement les feuilles éparées sur les dalles.

Par les rues, les chemins ou les sentiers asséchés par ce radieux soleil, et qui mènent aux champs de repos, dans les banlieues de nos villes ou au pied des églises dans nos villages, on s'est pressé en foule pour rendre aux morts les devoirs du souvenir et de l'affection.

Dans notre région, où le culte dû à ceux qui ne sont plus est si vivace, les pierres tombales sont comme celles du foyer : elles retiennent auprès d'eux les membres de la famille qui ne se séparent pas la vie elle-même de ce qui est son prolongement spirituel : l'espérance en l'au-delà.

Et c'est pourquoi les foules sont si nombreuses dans nos nécropoles. Et c'est pourquoi c'est plus et mieux que la routine et l'habitude. En effet, mêlées aux larmes et aux expressions amères de la douleur, des prières, des formules sacrées, témoignent de l'apaisement que cause à l'âme le vœu suprême de tout croyant.

A PARIS

M. Albert Lebrun et les ministres à la tombe du Soldat inconnu

Paris, 1^{er} novembre. — Vendredi matin, à 9 h. 30, M. Albert Lebrun s'est rendu à l'Arc de Triomphe, pour déposer une couronne de fleurs cravatée aux couleurs nationales, sur la tombe du Soldat Inconnu.

Le Chef de l'Etat, qui était accompagné du général Braconnier, chef de sa Maison militaire, a été salué à sa descente de voiture, par MM. Jean Fabry, ministre de la Guerre ; Louis Rollin, ministre des Colonies, assurant l'intérim du ministère de la Marine ; et le général Denain, ministre de l'Air, etc.

M. Albert Lebrun s'est incliné devant la tombe symbolique, puis il a passé en revue le détachement de la Garde Républicaine qui formait une haie d'honneur autour de la dalle sacrée.

A 9 h. 45, le Chef de l'Etat regagnait le Palais de l'Elysée. Quelques instants avant cette cérémonie, M. Jean Fabry, ministre de la Guerre, avait déposé lui aussi, une gerbe de fleurs sur la tombe de l'Inconnu.

Les représentants du Conseil municipal et du Conseil général de la Seine ont accompli la même pieux pèlerinage au pied de la dalle sacrée.

A 10 heures, les membres des bureaux des deux assemblées ont déposé des couronnes au rond-point des Champs-Élysées, au pied de la statue du Clemenceau et aux Invalides, sur le tombeau du maréchal Foch.

D'autre part, une cérémonie franco-américaine a été célébrée au cimetière français et au cimetière américain de Surmesnil, anciens combattants français et américains ont déposé des couronnes de fleurs au pied des monuments aux morts français et américains.

Au cimetière du Père-Lachaise, l'ambassadeur de Belgique a fleuri le monument élevé à la mémoire des soldats belges morts au cours des hostilités.

Le soir, à 18 h. 30, la flamme a été rallumée sous l'Arc de Triomphe par M. Calmette, président du Conseil général de la Seine, en présence de M. J. Chippaux, président du Conseil municipal de Paris.

Nombroix ont été les Parisiens qui, en cette journée de pieux souvenirs, ont défilé devant les monuments aux morts, au pied des statues glorieuses, le tribut fleuri qu'ils savent devoir aux grands disparus.

A BERLIN

M. André François-Poncet dépose une couronne sur le monument aux soldats français morts en captivité

Berlin, 1^{er} novembre. — M. André François-Poncet, ambassadeur de France, s'est rendu vendredi matin au cimetière de la Hasenheide. Conformément à une pieuse tradition, il a déposé une couronne sur le monument élevé à la

Donnay, elle contient un éloge du républicain, historien qui écrivit l'Histoire en larges plans synthétiques, faits à vol d'oiseau. Elle contient aussi une défense chaleureuse du XIX^e siècle qui ne mérite pas tout le mal qu'on en dit.

M. Jacques Bainville sera assisté, selon l'usage, de deux parrains, MM. Maurice Paléologue et Henry Bordeaux.

mémoire des soldats français morts en captivité à Berlin, en 1913 et en 1917. L'ambassadeur a prononcé un allocution dont voici les principaux passages :

« Nous n'honorons pas seulement aujourd'hui et une fois de plus le souvenir des Français morts captifs, en 1913 et en 1917, a-t-il dit. Nous honorons en même temps le souvenir des Français morts pendant la Grande Guerre.

« Sachons nous pénétrer de la leçon qui s'élève de ce cimetière jauni par les feuilles d'automne. Rien ici bas ne s'obtient, rien ne se maintient sans effort sans lutte. L'effort, la lutte, supposent des qualités physiques. Mais les qualités physiques elles-mêmes ne valent qu'autant qu'elles sont commandées par les qualités morales. Le patriotisme est l'une des qualités morales les plus nécessaires à la vie d'un peuple ; car c'est la forme supérieure, rendue consciente et spiritualisée de l'instinct de conservation.

« Malheur à ceux qui l'oublient, qui laissent s'affaiblir en eux le précieux ressort, qui perdent le sentiment de ce qu'ils doivent à leur pays ; malheur à ceux qui n'entendent pas la leçon des morts. »

A ROUBAIX

A Roubaix, une foule énorme a envahi la nécropole où le soleil faisait jouer de lumineux contrastes sur les tombes et les fleurs.

Dans de nombreuses paroisses, un programme de musique religieuse d'une très belle inspiration artistique a été suivi par l'assistance innombrable qui se pressait aux côtés de cette solennité.

Pendant toute la journée, le Grand'Rue, qui mène au cimetière, ressemblait à une allée fleurie grâce à tous ceux qui, les bras chargés de chrysanthèmes, s'en allaient honorer leurs morts.

A CROIX

Le cortège des sociétés et des groupements de la ville, organisé par l'Administration municipale s'est formé à 10 h. rue Holden et s'est rendu au cimetière par la rue de la Gare, le boulevard Emile-Zola, les rues Mirabeau et de l'Égalité.

Dans la nécropole, le cortège s'arrêta devant le monument aux victimes du travail, où l'honorable M. Lemaire, maire de la ville, puis au monument aux soldats morts au champ d'honneur. La Musique municipale exécuta aussi une marche funèbre. Une allocution fut prononcée par M. Seignur, maire. De nombreux habitants assistaient à cette cérémonie.

A WASQUEHAL

L'Administration municipale avait organisé pour hier vendredi une manifestation officielle du souvenir à l'occasion de la Toussaint. En très grand nombre les sociétés locales s'étaient réunies à 11 h., sur la place Fénélon, face à la Mairie où se forma un important cortège qui défila jusqu'au cimetière.

La cérémonie commémorative se déroula ensuite au terrain militaire où reposent les soldats de Wasquehal, morts au champ d'honneur. Devant une foule nombreuse et recueillie, des discours furent successivement prononcés par MM. Henri Dettailleur, maire de la ville et Henri Deruinaux, président de la section locale des mutilés.

De magnifiques gerbes de fleurs ont été en outre déposées sur les tombes des morts glorieux.

Le matin à 9 h. 30, une délégation des A.C. républicains s'était rendue au cimetière pour y déposer des fleurs sur la tombe des enfants de Wasquehal morts pour la Patrie. M. Locoge, président du groupement, prononça un discours de circonstance.

A WATTRELOS

En grand nombre, les Wattrelois ont honoré, hier vendredi, la mémoire de leurs morts. Pendant toute la journée, ce fut un défilé ininterrompu de personnes allant rendre visite aux cimetières du Centre et du Crétinier, et fleurir les tombes des parents et amis défunts.

Le matin, vers 11 heures, un cortège formé des sociétés de la commune se rendit au cimetière de la Chapelle, où se déroula au pied du monument aux morts de la grande guerre, M. Lecomte, adjoint au maire, prononça une allocution et déposa une couronne sur les marches du monument. Une marche funèbre jouée par la Musique municipale termina la cérémonie.

Une couronne de fleurs fut déposée au pied du monument aux morts des anciens combattants de 1870-71, tandis que les Enfants de la Lyre exécutaient un morceau funèbre. Le cortège se reforma pour reprendre le même itinéraire suivi avant la cérémonie et se dissocier à la place.

DANS LE CANTON DE LANNŌY

Comme les années précédentes, une foule recueillie a fait hier vendredi, dans les cimetières de Lannoy, Lys, Toufflers, Hem, Forest et Sailly, pour prier sur les tombes, pieusement fleuries, des chers disparus.

A LEERS

L'Harmonie municipale présidait le cortège officiel organisé par la municipalité, et qui, rassemblée hier vendredi à 11 h., rue de la Mairie, se rendit au cimetière, rue Jean-Jaurès.

Près du monument élevé à la mémoire des soldats de 1870-71 et de la grande guerre, M. Emile Dues, maire, et M. Emile Bulle, président des Anciens combattants, témoignèrent de la reconnaissance de la population.

DANS LE CANTON DE CYSOING

Une foule nombreuse s'est dirigée, pendant la journée de vendredi, vers les différents cimetières pour prier près des tombes des disparus. Celles des soldats morts au champ d'honneur avaient été particulièrement fleuries.

A TOURCOING

Au cimetière de Blanc-Sean Succédant à la grande manifestation officielle de dimanche dernier, celle-ci a lieu hier, au cimetière du Blanc-Sean à Tourcoing, a revêtu un caractère imposant, malgré le nombre restreint de groupements qui y participèrent.

Comme de coutume, les sociétés prenant part au cortège, se sont rassemblées, boulevard Descart, où le départ fut donné à 11 h. 15. MM. Deborcher, Masuri et Marsaux, adjoints au maire et de nombreux conseillers municipaux, suivirent l'Harmonie du Blanc-Sean, précédés également des porte-drapeau qui ouvraient le cortège. Les Combattants, les élèves des écoles, la Jeunesse du Blanc-Sean et les

sociétés chorales du quartier, suivaient dans l'ordre nommé.

Le cortège s'est rendu devant le mémorial élevé aux héros de la guerre, où M. Abel Leveugle, au nom du Conseil municipal, prononça le discours d'usage :

« Je me dois, dit-il, de rappeler la grandeur du sacrifice de ces braves, qui n'ont pas hésité un instant, dans une abnégation sublime, à donner le meilleur d'eux-mêmes, allant jusqu'à la mort, pour défendre leur patrie, pour défendre leurs foyers menacés.

« Elevés et formés dans un pays où l'esprit de démocratie et de paix est en honneur, ils la voulaient cette paix. Mais contre l'agression, ils ne pouvaient laisser violer impunément nos territoires.

« Nous ressentons mieux en ces minutes de recueillement près de leurs tombes, ce qu'ils ont voulu. C'est à nous maintenant de garder ce patrimoine qu'ils nous ont légué. Leur sacrifice ne peut être vain. Avant tout, nous devons nous assurer de bien troubler la sérénité du ciel de France, il est bon de se rappeler leur souvenir et pourquoi ils sont morts.

« La leçon qu'ils nous ont donnée au prix de leur sang, nous l'avons reçue en héritage et comme leur nom est gravé dans la pierre, gravons dans notre mémoire la dette de reconnaissance que nous avons contractée envers eux. »

Au nom des sociétés locales de Blanc-Sean, M. Yvan Raeghen, exalta lui aussi les mérites de nos héros, et dégage les leçons qui découlent de leurs sacrifices.

Une minute de silence fut observée, tandis que les drapeaux se redressaient au-dessus des tombes. Les sociétés locales, sur un lieu ensauvée par certaines sociétés, sur les tombes de leurs membres défunts.

A MOUVAUX Hier vendredi s'est déroulée à Mouvaux, la manifestation officielle du souvenir à l'occasion de la fête de la Toussaint.

Le rassemblement des sociétés locales convoquées à cet effet par l'Administration municipale, s'effectua à 10 h. 45, face à la Mairie.

De nombreux groupements d'anciens combattants, prisonniers civils de guerre, sportifs et musicaux, participèrent au cortège important qui se mit en marche à 11 h. pour se rendre au cimetière. Les sociétés locales empruntant les rues de Roubaix, de Tourcoing et Mirabeau.

Au monument aux morts, devant une foule nombreuse, des gerbes de fleurs furent déposées par le Conseil municipal et les sociétés locales. M. Charles Surmont, maire de Mouvaux, prononça le discours de circonstance et exalta le culte des morts en honorant leur mémoire.

A MARCQ-EN-BAREUIL En ce jour de Toussaint, la population marquoise, afin d'honorer ses morts, s'est rendue nombreuse aux cimetières du Bourg et de Rouges-Barres.

Le matin, à la grand'messe de 11 h. 30 en l'église Saint-Vincent, l'écoulement habituel des prières militaires, de la traditionnelle sous la direction de son chef, M. Ulysse Desplanches, et M. l'abbé Chantry, doyen de Marcq, prononça une allocution par laquelle il rappela le culte dû aux morts.

L'après-midi, à 14 h. 30, avant les vêpres, le clergé de la paroisse Saint-Vincent se rendit processionnellement au cimetière afin de procéder à la bénédiction des tombes.

Il n'y eut donc hier aucune manifestation officielle, celle-ci ayant été fixée au 11 novembre, afin de la faire coïncider avec la fête de l'Armistice.

A NEUVILLE-EN-FERRAIN Les anciens combattants et la société de gymnastique « Pro Patria » ont assisté à 10 h. à la grand'messe, de même que la Musique municipale qui donna, sous la direction de M. René Lepiat, une audition très appréciée.

A l'évangile, M. le Curé adressa ses remerciements et ses félicitations aux sociétés présentes.

A 11 h., sur un lieu la cérémonie officielle du souvenir. Un cortège composé de la Musique municipale, des agents des douanes, des pompiers, de la Clique scolaire, des Anciens militaires, des Combattants républicains de la France, etc., etc., et de l'Amicale des anciens combattants, se forma sur la place de la Mairie. Ayant à sa tête les membres du Conseil municipal, il se rendit au cimetière où M. Keesteloot, maire, rappela le sacrifice des disparus et fit appel à l'union de tous.

A HALLUIN

La plupart des sociétés de la commune ont participé à la manifestation traditionnelle de la Toussaint.

Le cortège s'est rendu sur la place de l'Église et s'est arrêté au pied du monument édifié à la mémoire des enfants d'Halluin morts pour la France.

M. Dancette, président des Anciens combattants, rappela le souvenir des glorieux disparus.

Quelques instants de recueillement furent observés, et le cortège regagna la place de l'Église, en saluant au passage les tombes militaires, des soldats et de la mémoire des grands morts.

Diverses manifestations ont marqué à Roncq la solennité de la Toussaint.

Le matin, la subdivision des sapeurs-pompiers est allée déposer une gerbe de fleurs sur le monument aux morts, suivi par le groupe des Rempusqués de l'Avant.

La municipalité s'est jointe l'après-midi à un cortège formé des organisations ouvrières de la Maison du Peuple et qui, précédée de l'Harmonie ouvrière, s'est rendue au cimetière fleurir le monument aux morts.

A Roncq-Centre, après une cérémonie religieuse célébrée en la paroisse Saint-Piat, les sociétés patriotiques et le clergé ont effectué le même pieux pèlerinage.

Au Blanc-Four, les sociétés d'Anciens combattants, d'Anciens militaires, etc., etc., ont assisté à un service religieux célébré à 14 h. en l'église Saint-Roch et se sont rendues, accompagnées du clergé paroissial, au cimetière du hameau où la même émouvante cérémonie s'est renouvelée.

D'autre part, la Fanfare du Blanc-Four a fait son pèlerinage traditionnel auprès des tombes de son ancien président, M. Emile Buchy-Pareut et de son fils, M. Georges Buchy, mort pour la France.

A BONDUES La solennité de la Toussaint a été une grande animation dans la commune. Une foule innombrable est allée se recueillir sur les tombes, et, après les vêpres, s'est effectuée la pieux pèlerinage des paroissiens tandis que M. le curé bénissait les tombes.

Le matin à la grand'messe de 10 h.

Le stade des Jeux olympiques de Berlin



UNE PARTIE DU NOUVEAU STADE OÙ SE DÉROULERONT LES JEUX OLYMPIQUES DE BERLIN, L'AN PROCHAIN.

Les 1.600.000 francs du sac postal volé à Neuilly-sur-Marne sont-ils cachés dans la forêt de Ville-d'Avray ?

Personne n'a oublié l'extraordinaire histoire de ce sac postal, volé à Neuilly-sur-Marne, disparu mystérieusement du camion qui le transportait.

Michon, qui fut arrêté comme l'auteur présumé du vol, vivait en assez mauvaises intelligences avec sa femme. Or, celle-ci vint déclarer, il y a trois semaines environ, qu'elle avait eu son mari avant caché le trésor volé.

Fouillée, disait-elle, les bois de Ville-d'Avray, et vous trouverez les 1.600.000 francs qui ont été volés.

Fallait-il attacher une importance aux dires de cette femme agrie ? Ne voulait rien épargner pour faire la lumière sur cette mystérieuse affaire, le juge d'instruction, M. Bru, avait alors donné une commission rogatoire à la première brigade de la police mobile, ainsi qu'au parquet de Versailles, pour rechercher le trésor que M^{me} Michon prétendait cacher dans les bois.

Trois semaines durant, des recherches furent effectuées, mais ne donnèrent pas de résultat.

Cependant, M^{me} Michon se représentait dans le bureau du magistrat instructeur et confirmait ses précédentes déclarations. Elle ajoutait, toutefois, cette variante : à savoir que c'était son beau-frère, Gaston Michon, qui s'était enfui de la voiture postale avec le trésor et l'avait lui-même enterré au pied d'un arbre, dans la forêt de Ville-d'Avray.

On alla encore une fois à l'endroit indiqué, et l'on ne trouva toujours rien. Cette histoire en est là...

LES BANQUIERS AMÉRICAINS NEIDCKER SONT MIS EN FAILLITE

New-York, 1^{er} novembre. — B. Cole Neidecker, fondateur et président de la Travelers Bank, et son frère George ont perdu un point important de leur procès, qui réduit à néant leur espoir de conserver leur solvabilité sur le territoire de New-York.

En effet, la Cour fédérale a prononcé leur faillite, ainsi en ce qui concerne leurs biens privés qu'en ce qui concerne leur participation dans différentes compagnies où ils pourraient avoir des intérêts.

Une somme d'environ deux millions de francs appartenant aux Neidecker a été de ce fait versée entre les mains du liquidateur John F. Ryan.

Le jugement complet celui de Paris, qui le 23 juillet dernier, prononça la faillite de la Travelers Bank.

L'Harmonie municipale s'est fait entendre dans une audition de choeur.

A BOUSBEQUE

Après la grand'messe, le cortège des sociétés patriotiques de la commune s'est formé sur la Grand'Place et s'est rendu au cimetière aux morts et devant les tombes militaires, au cimetière communal.

M. Adolphe Lecomte-Crespel, président de la Saint-Michel, a rendu hommage à la mémoire des grands disparus, exalté leur esprit de sacrifice et exprimé les sentiments de reconnaissance de la population.

Durant toute la journée la foule a circulé dans les allées du cimetière dont les tombes étaient parées des plus jolies fleurs.

DANS LE CANTON DE QUESNOY-SUR-DEULE

Comme chaque année, les populations des communes du canton de Quesnoy-sur-Deule n'ont cessé de se rendre aux cimetières pour y accomplir leur pieux pèlerinage annuel.

Quelques manifestations officielles ont été organisées en divers endroits, pour le 11 novembre, fête anniversaire de l'Armistice, plusieurs cortèges, d'anciens combattants, de sociétés locales, etc., etc., ont été organisés pour aller fleurir les tombes des disparus et déposer des fleurs sur les tombes.

A Comines, notamment, la Société Fraternelle de la commune a été dirigée par son distingué chef, M. Ed. Pallemaele, un programme de choix à la grand'messe qui fut célébrée à 10 h. en l'église Saint-Christophe.

Puis se déroula la cérémonie officielle au cours de laquelle des fleurs furent ensuite déposées au pied du monument aux morts.

L'après-midi, dans chaque commune, le clergé paroissial suivi de nombreux fidèles, s'est rendu, selon l'ancienne et pieuse coutume, aux cimetières pour bénir les tombes des trépassés.

L'ATTENTAT CONTRE LE PREMIER MINISTRE DE NANKIN

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Deux des assassins barricadés résistent pendant deux heures à la police

Les deux complices de Sung Feng Ming étaient parvenus à la faveur du désordre que s'était produit au moment où le coupe de revolver avait été tiré, à se réfugier dans la salle de Conférences du Kuomintang.

Barricadés là, ils ont fait feu sur la police.

Les deux complices de Sung Feng Ming étaient parvenus à la faveur du désordre que s'était produit au moment où le coupe de revolver avait été tiré, à se réfugier dans la salle de Conférences du Kuomintang.

Le général Tchen Tchung Min aurait aussi été blessé

Nankin, 1^{er} novembre. — On rapporte que le général Tchen Tchung Min, chef du bureau des Affaires politiques, qui se trouvait aux côtés du président du Yuan exécutif au moment de l'attentat, aurait lui aussi été blessé.

Le général Tchen Tchung Min aurait aussi été blessé

Nankin, 1^{er} novembre. — Le président du Yuan exécutif, M. Ouang Tching Ouei, fut successivement poète, orateur et l'un des chefs du parti révolutionnaire.

Après avoir débüté dans le journalisme, au Japon il avait fait partie du groupe révolutionnaire sous le commandement de Sun Yat Sen.

De retour à Pékin, il avait été condamné, en 1910, à l'emprisonnement à vie pour avoir fomenté un complot contre le prince régent. Il avait été remis en liberté l'année suivante au moment où avait éclaté la révolution, et avait, depuis lors, fait de nombreux voyages en Europe.

La mort de Sun Yat Sen, il avait été nommé chef du parti révolutionnaire et, à un certain moment, avait été l'un des chefs du groupe communiste.

A son retour d'Europe, en 1932, il avait consenti à coopérer avec le général Tohang Kai Chek.

Le 9 août dernier, il avait donné sa démission de chef du Comité exécutif, avec plusieurs des membres du gouvernement, mais le 23 du même mois, sur les instances du général Tohang Kai Chek, il avait retiré sa démission.

Le premier évêque du Dahomey fut un prêtre du Nord

Nous avons dit que Mgr Parisot, qui vient d'être nommé évêque du Dahomey, sera sacré, lundi prochain, à D'ijon, son pays d'origine.

En 1804, lorsque Behanin fut fait prêtre, la Mission du Dahomey était dirigée par un Prêtre apostolique. C'est en 1891 qu'elle fut érigée en Vicariat apostolique. Un enfant du Nord, M